

EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil communal de Renens

Séance du 6 avril 2017

Présidence de Monsieur Sylvio Torriani

Le Conseil communal de Renens

Vu le préavis N° 8-2017 de la Municipalité du 27 février 2017,

Où le rapport de la Commission désignée pour étudier cette affaire,

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

ALLOUE à la Municipalité un crédit de CHF 400'000.- TTC pour l'achat de mobilier pour l'unité scolaire de 6 salles de classe de la Croisée.

Cette dépense sera financée par voie d'emprunt, conformément aux autorisations d'emprunter données par le Conseil communal.

Elle figurera dans le compte d'investissement du patrimoine administratif n° 3580.5060.540 "Croisée - équipement d'une unité scolaire 6 salles + annexes" (amortissement 10 ans).

Cette dépense sera amortie en 10 ans, selon l'art. 17 b du règlement du 14 décembre 1979 (mis à jour: 1^{er} juillet 2016) sur la comptabilité des communes.

ACCEPTE les charges de fonctionnement supplémentaires inhérentes au présent préavis pour le budget 2017.

PREND ACTE que soient portées dans les budgets 2018 et suivants, les charges de fonctionnement inhérentes à ce préavis.

Ainsi délibéré en séance du 6 avril 2017

Le Président:



Sylvio Torriani



La Secrétaire:



Yvette Charlet